

AS VLB

Association Sportive et golfique de Verrières Le Buisson
Voie de la Vallée de la Bièvre, 91370 Verrières le Buisson

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 février 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le douze février à dix-sept heures.

En raison de la période de pandémie, l'assemblée générale ordinaire de l'association **AS VLB (Association Sportive et Golfique de Verrières Le Buisson)** s'est tenue en visio conférence, à Verrières le Buisson (91370) 34 voie de Chatenay, sur convocation de la présidente, conformément aux statuts.

Sont présents : Agathe Couturier, Sylviane Bouhier et Jean-François Armanini, tous membres du bureau ainsi que Pascal Ngo.

Sont connectés en visio conférence : Monsieur Yann Tissier, Maire Adjoint chargé des Sports et de la Jeunesse à la mairie de Verrières le Buisson, Mesdames Cazalet, Delmon, Drebel, Gatin, Soulat, Messieurs Adrien, Crapart, Dixmier, Drebel, Millet et Monsieur Yoann Lavergne, sportif du club de golf.

L'assemblée est présidée par Madame Agathe Couturier, présidente de l'association et Monsieur Jean-François Armanini est désigné secrétaire de séance.

Madame la Présidente constate que vingt et un membres sont présents ou régulièrement représentés et connectés.

Le quorum (1/10^e) étant atteint, elle constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame la Présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Rapport moral de la Présidente ;
- 2/ Rapport financier de la Trésorière ;
 - Présentation des comptes 2021 ;
 - Présentation du budget prévisionnel 2022 ;
- 3/ Rapport sportif du responsable sportif ;
- 4/ Questions diverses.

La Présidente met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- un exemplaire de la convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs.

Madame la Présidente passe la parole à Monsieur Ian Tixier (devant s'absenter au cours de l'assemblée).

Monsieur Tixier après avoir félicité l'association pour sa situation financière saine et la belle image donnée à travers la ville, émet le vœu de voir l'association créée des événements avec la ville notamment à l'occasion des Jeux Olympiques 2024 et de développer le golf en milieu scolaire comme le souhaite la Fédération.

Madame la Présidente donne ensuite lecture du rapport moral pour l'exercice 2021.

A C + SB

Préalablement elle remercie pour sa présence Monsieur Tixier ainsi que l'équipe du team seniors en charge des sorties seniors ;

Evoquant la baisse du nombre d'adhérents et de participation aux compétitions dues à la crise sanitaire, Madame la Présidente mentionne la mise en place de l'opération « handigolf » avec des jeunes en situation de handicap, la participation de l'AS au forum des associations de la ville, les permanences assurées par les membres du bureau les 1^{er} mercredi et 3^{ème} samedi de chaque mois, les futures rencontres seniors au challenge Ile de France associative.

Puis Madame Couturier remercie les membres du team chargé des sorties pour l'année 2022 qui a anticipé le résultat du sondage effectué auprès de tous adhérents souhaitant davantage de sorties et une variation des formules de jeu.

Madame la Présidente a le plaisir d'annoncer la réalisation par Pascal Ngo du nouveau site web de l'AS dont l'adresse est <https://www.asgolfvlb.fr> et le remercie pour son beau travail.

Ensuite Madame la Présidente, après avoir remercié les membres du bureau pour leur investissement, fait donner par la trésorière lecture du rapport financier pour l'année 2021 et du projet de budget pour l'année 2022.

Madame Sylviane Bouhier apporte des précisions sur les dépenses de l'année 2021 qui ont été réduites du fait de la pandémie et les produits en provenance des cotisations, des droits de compétitions, des dons et subventions.

Pour le budget prévisionnel 2022, Madame Bouhier propose de maintenir le montant de la cotisation annuelle à trente euros.

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et quelques explications sont échangées.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

Les membres après avoir pris connaissance du compte de résultat clos le 31 décembre 2021, les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par la trésorière.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Les membres, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour l'année 2022, les approuvent tels qu'ils leur sont présenté par la trésorière y compris la cotisation de 30 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Madame la Présidente passe ensuite la parole à Monsieur Yoann Lavergne, responsable sportif. Monsieur Lavergne mentionne une perte du nombre de joueurs et évoque les quatre compétitions des équipes en promotion avec leur résultat et la participation de l'équipe seniors à la coupe de la ligne Ile de France.

En ce qui concerne l'année 2022, Monsieur Lavergne apporte des précisions sur l'entraînement des équipes les dimanches après-midi, les rankings en stroke play, les

AC SB 2

inscriptions aux championnats promotion et interclubs ainsi que la mise en place d'un challenge au club pour les jeunes de moins de 16 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures quarante-cinq minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

La présidente
Agathe Couturier



Le secrétaire
Jean-François Armanini.



La trésorière
Sylviane Bouhjar

